

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET  
D'INDUSTRIE TERRITORIALE  
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

**Compte rendu  
du 30 juin 2014**

# PARTICIPANTS

## Présents

### Membre de droit

Luc VILAIN, Sous-Préfet en charge des affaires économiques, représentant Raphaël BARTHOLT, Préfet de Meurthe-et-Moselle

### Membres élus

Jean-Charles BERNARD, Olivier BERTRAND, Jean BOONEN, Fabrice CHARTREUX, Marie-Josée DAVANZO, Marie de METZ NOBLAT, Raymond FRENOT, Nicole GIRARD, Arnaud HABRANT, Delphine MANZANO, Jean-Sébastien MENGIN, Alex MULLER, François PELISSIER (*arrivé pour l'examen du point 10*), Rachel PELLE, Philippe PERRIN Laurence REBECK, Gilles SCHAFF

### Membres associés

Philippe DURST, Christian FAIVRE, Denis HEFTRE, Colette HEISSER, Claude PERETTE

### Personnes qualifiées

Yves LESAGE, Président du Tribunal de Commerce de Nancy ; Laurent PEREZ, Chargé de Mission EDF-Délégation Régionale Lorraine ; Stéphane TOURTE, Directeur départemental de la Banque de France

### Invité

Jean-Pierre POLETTI, Commissaire aux Comptes

### Permanents

Marie-Pascale DESGRANGES, Attachée de Direction ; Natalia FONTENEAU, Chef de Cabinet ; Philippe FRANÇOIS-STEININGER, Directeur Général Adjoint ; Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général ; Christine LACOSTE, Assistante du Directeur Général ; Laurent PERREIN, Responsable Administratif et Financier ; Olivier SIMON, Directeur Infrastructures ; Eric TAVERNE, Directeur Communication

## Excusés

### Membre de droit

Raphaël BARTHOLT, Préfet de Meurthe-et-Moselle représenté par Luc VILAIN, Sous-Préfet en charge des affaires économiques

### Membres élus

Wael ALI SOUFIAN (*pouvoir à Gilles SCHAFF*), Vincent BARBARAS (*pouvoir à Jean-Charles BERNARD*), Yannick BOHN, Pascal CARRERAS (*pouvoir à Jean BOONEN*), Jacques CHEVALIER (*pouvoir à Fabrice CHARTREUX*), Philippe DUPONT (*pouvoir à Raymond FRENOT*), Fabien HAMON, Jacques HENRION (*pouvoir à Arnaud HABRANT*), Jean-Louis KAYSER (*pouvoir à Rachel PELLE*), Brigitte MEYER (*pouvoir à Jean-Sébastien MENGIN*), Jean-Marie VILADECAS (*pouvoir à Nicole GIRARD*)

**Membres associés**

Jacques BACHMANN, Franck EHRLACHER, Jean-Pierre FERRANTE, Jean-Pierre LEHMANN, Marie-Hélène NAILLON, Catherine STRASSER, Joël VIGNERON

**Invité**

Paul ARKER, Président de la CCI Lorraine

**Personnes qualifiées**

Michel BEDU, Président de la Fédération Départementale de l'Industrie Hôtelière ; Jean-Marie BENOIT, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle ; Christine BERTRAND, Présidente du MEDEF de Meurthe-et-Moselle ; Daniel CERUTTI, Président de la Fédération BTP 54 ; Claude D'HARCOURT, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé ; Roland ESCH, Président du Tribunal de Grande Instance de Nancy ; Etienne MALHER, Président de la CGPME de Meurthe-et-Moselle ; Martial MUNIER, Président de l'Union des Industries et métiers de la Métallurgie de Meurthe-et-Moselle ; Gérard RENOUARD, Président de la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle ; Christian TOULET, Directeur Régional INSEE Lorraine

**Permanents**

Lina GILSON, Directeur Formation et Emploi ; Jean-François ROCHE, Chargé de Mission ; Gilles ROUX, Directeur du Développement et partenariats

**Absents****Membres titulaires**

Gilles FLOQUART, Véronique MADINI, Constant MARANDEL

**Membres associés**

Jean-Marie BRANCALEONI, Sylvie PETIOT, Jacques WERMUTH

**Personnes qualifiées**

Isabelle DELAUNAY, Directrice Régionale Adjointe de la DRJSCS Lorraine ; Denis LHOMME, Président du Conseil des Prud'hommes de Nancy ; Philippe SOLD, Directeur de la DIRECCTE unité territoriale 54

# SOMMAIRE

1-Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 24 mars 2014 .....	10
2- Election d'un nouveau membre du Bureau en remplacement de Sylvie Petiot .....	10
3- Remplacement d'un poste vacant de Vice-Président(e) .....	11
4- Remplacement du poste vacant de Trésorier(e)-adjoint(e) .....	11
5- Désignation du Président (e) de la commission Formation et Emploi en remplacement de Sylvie Petiot .....	11
6-Commission des Marchés : désignation d'un membre suppléant en remplacement de Sylvie Petiot .....	12
7-Désignation d'un membre associé .....	12
8-Examen du Budget Exécuté et des comptes annuels 2013 de la CCI .....	12
8-1 Examen du Budget Exécuté et des comptes annuels 2013 de la CCI .....	13
8-2 Examen des comptes annuels 2013 du Centre de Formation des Apprentis .....	14
8-3 Examen des comptes annuels 2013 du Centre de Formation des Apprentis Régional Adapté de Lorraine .....	14
9-Taxe d'apprentissage 2014 sur les salaires 2013 : compte rendu de la collecte régionale .....	15
10-Demandes de désignations .....	15
10-1 Création du réseau des élus référents Parité dans les CCI : désignation de 2 élus référents territoriaux (1 femme, 1 homme) .....	15
10-2 FIRMNET : annulation de la désignation de Jean-François Roche .....	16
10-3 Plan de protection de l'Atmosphère de l'agglomération de Nancy : désignation d'un représentant et d'un suppléant au comité de suivi (collège des émetteurs, transporteurs ou représentants économiques) .....	16
10-4 Plan de prévention et de gestion des déchets non dangereux : désignation d'un représentant à la commission consultative (en remplacement de Dominique Valck) .....	17
10-5 Plan de prévention et de gestion des déchets de chantiers du bâtiment et des travaux publics : désignation d'un représentant et d'un suppléant à la commission consultative d'élaboration et de suivi .....	17

10-6 Lorraine Active : désignation d'un représentant et d'un suppléant au comité d'engagement TPE pour les petites entreprises .....	18
10-7 Initiative Grand Nancy : désignation d'un membre titulaire (en remplacement d'Isabelle Ancel) au Comité d'agrément .....	18
10-8 Comité local des usagers professionnels : désignation d'un représentant (en remplacement de Jacques Bachmann) et d'un suppléant .....	19
10-9 Société Immobilière Lorraine Entreprises : désignation d'un représentant de la CCIT de Meurthe-et-Moselle .....	19
10-10 Nancy Tourisme et Evénements : désignation d'un représentant de la CCI .....	20
10-11 Comité de pilotage Etude numérique en Lorraine : désignation de 2 membres .....	21
10-12 CERELOR : renouvellement du mandat administrateur consulaire .....	21
10-13 Mission locale du Bassin de Longwy : désignation de 2 représentants au Conseil d'Administration ( <i>collège des employeurs et collège des organismes de formation</i> ) .....	22
10-14 Mission locale du Lunévillois : désignation d'un représentant au Conseil d'Administration ( <i>3ème collège</i> ) .....	22
10-15 Conseil de l'IUT Charlemagne : désignation d'un membre titulaire ( <i>en remplacement de Sylvie Petiot</i> ).....	23
10-16 Pacte pour l'insertion en Meurthe-et-Moselle : désignation d'un représentant au comité de pilotage ( <i>en remplacement de Sylvie Petiot</i> ) .....	23
10-17 Conseil consultatif permanent pour l'insertion du Conseil Général : désignation d'un membre titulaire ( <i>en remplacement de Sylvie Petiot</i> ) .....	23
10-18 Association pour le développement des grandes écoles de commerce et de management : désignation d'un membre suppléant ( <i>en remplacement de Sylvie PETIOT</i> ) .....	24
10-19 Maison de l'Entreprise, de l'Emploi et de la Formation en pays Terres de Lorraine : renouvellement du mandat d'administrateur .....	24
10-20 ADSN : renouvellement du mandat d'administrateur .....	24
11- Demande de subventions .....	25
11-1 Tribunal de Commerce de Nancy : demande de subvention 2014 pour le fonds de concours et l'Association des Juges, juges honoraires et anciens juges du Tribunal .....	25

11-2 Tribunal de Commerce de Briey : demande de subvention 2014 pour le fonds de concours et l'Association des magistrats du Tribunal de Commerce de Briey .....	25
11-3 Creativ'Est : demande de subvention .....	26
12- Appels à cotisations .....	26
12-1 CCI-Entreprendre : cotisation 2014 (renouvellement) .....	26
12-2 Promotech : adhésion 2013-2014 (renouvellement) .....	27
12-3 Nancy Tourisme et Evénements : adhésion 2014 .....	27
12-4 Association Les Entreprises entre Meurthe et Canal (Rives de Meurthe) (renouvellement) .....	27
12-5 Club Affaires Stanislas : cotisation 2013-2014 .....	27
12-6 Communication et Relations Publiques en Lorraine : cotisation 2014 (renouvellement) .....	28
13- Marchés publics .....	28
13-1 Attribution de marchés publics .....	28
13-1-1 MAPA 02-14 Prestations de Traiteur pour le Forum économique Economic Ideas 2014 .....	28
13-1-2 AO 03-14 Appel d'offre public relatif à l'actualisation et l'analyse de bases de données concernant le comportement d'achat en Lorraine et dans l'espace transfrontalier et leur intégration dans une application dédiée .....	28
13-2 Marchés passés en 2013 .....	29
14- Avis de la CCI 54 sur les documents d'urbanisme .....	29
14-1 Plans Locaux d'Urbanisme .....	29
14-1-1 PLU Nomeny – révision .....	29
14-1-2 PLU Blénod-les-Pont-à-Mousson – révision .....	30
14-1-3 PLU Blainville-sur-l'eau – révision .....	30
14-1-4 PLU de Hagéville - élaboration .....	31
14-1-5 PLU de Saint-Julien-les-Gorze – élaboration .....	31

14-1-6 PLU de Dampvitoux – élaboration .....	31
14-2 SCoT Nord 54 : projet d'avis consultatif de la CCI .....	32
15-AGIP Economic Ideas : Convention de trésorerie et versement d'une avance de trésorerie .....	33
16- Transformation de l'avance de trésorerie à la SASU Grand Nancy Aéroport de 400 K€ en prêt à long terme .....	35
17-Questions diverses .....	35
17-1 Désignation du commissaire aux comptes de la CCIT de Meurthe-et-Moselle et de son suppléant pour l'exercice comptable 2014-2019 .....	35
17-2 Nomination des commissaires aux comptes titulaires et suppléants pour la SASU SE3M .....	36
17-3 Nomination des commissaires aux comptes titulaires et suppléants pour la SASU Racine .....	36
17-4 Fonds de roulement .....	36
17-5 Emprunts et cautions .....	37
17-6 Remboursement d'emprunts anticipés .....	37
17-6-1 Remboursement par anticipation des 2 emprunts relatifs au bâtiment dédié à la formation et situé Boulevard d'Austrasie en date du 30 juin 2014 .....	37
17-6-2 Remboursement par anticipation de l'emprunt correspondant aux travaux de la rue Stanislas (dès le versement par le Conseil Régional de Lorraine de la subvention E2C 2011-2012) .....	38
17-7 Syndicats mixtes .....	38
17-8 Organigramme de la CCI de Meurthe-et-Moselle .....	38
17-9 Tarif unique des formalités à l'international .....	39
17-10 Motion .....	39
Intervention de Luc VILAIN, Sous-Préfet en charge des Affaires Economiques .....	40
Panorama économique et financier de la Meurthe-et-Moselle 2008/2012 présenté par Stéphane TOURTE, Directeur départemental de la Banque de France et Fabien MORTIER, adjoint au Directeur Départemental de la Banque de France .....	42

## **Annexes**

**Annexe 1** : Attestation de candidature de Jean-Sébastien MENGIN

**Annexe 2** : Attestation de candidature de Delphine MANZANO

**Annexe 3** : Synthèse du Budget Exécuté et des comptes annuels 2013 de la CCI

**Annexe 4** : Plaquette de présentation du Budget Exécuté et des comptes annuels 2013 de la CCI

**Annexe 5** : Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels. Exercice clos le 31 décembre 2012

**Annexe 6** : Statuts de la Société Immobilière Lorraine Entreprises (S.I.L.E.) en date du 20/5/2014

**Annexe 7** : Liste des marchés passés en 2013

**Annexe 8** : Projet de Schéma de Cohérence Territoriale de Meurthe-et-Moselle Nord

**Annexe 9** : Projet avis consultatif de la CCI sur le projet ScoT Nord 54- juin 2014

**Annexe 10** : Projet de convention, budget prévisionnel 2014 AGIP Economic Ideas

**Annexe 11** : Organigramme de la CCI de Meurthe-et-Moselle – Juillet 2014

**Annexe 12** : Tarifs des formalités à l'international applicables au 1er septembre 2014

**Annexe 13** : Motion portant sur la création d'une commission mixte de rapprochement en vue de la dissolution des quatre CCI Territoriales et de la CCI Régionale et création concomitante d'un établissement public unique avec délégations territoriales

**Annexe 14** : Synthèse du Panorama économique et financier de la Meurthe-et-Moselle 2008/2012

# PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Meurthe-et-Moselle s'est réunie en Assemblée Générale le lundi 30 juin 2014, à 17h30 dans ses locaux, 53 rue Stanislas à Nancy.

Gilles SCHAFF, Vice-Président, ouvre la séance et excuse le président François PELISSIER qui arrivera en retard.

*"Je salue la présence de Luc VILAIN, Sous-Préfet en charge des affaires économiques, représentant Raphaël BARTHOLT, Préfet de Meurthe-et-Moselle. Je voudrais vous faire part d'un certain nombre d'événements plus ou moins heureux. Tout d'abord, la démission de notre collègue Sylvie PETIOT.*

*Sylvie PETIOT a informé le président François PELISSIER, par courrier en date du 17 juin 2014, de sa volonté de démissionner de son mandat de membre élu de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe-et-Moselle. Elle souhaite cependant poursuivre son engagement au sein de la CCIT en qualité de membre associé. Sylvie est aujourd'hui la 1ère adjointe de Laurent HENART à la Mairie de Nancy. Félicitations à notre collègue Sylvie.*

*Félicitations aussi à notre collègue Fabrice CHARTREUX, élu maire à Domgermain. C'est son premier mandat. Bravo Fabrice".*

(Applaudissements)

*"Félicitations également à Philippe DURST, élu conseiller municipal à la Mairie de Nancy. C'est aussi son premier mandat".*

(Applaudissements)

*"Souhais de bienvenue à Laurent PEREZ, Chargé de mission EDF-Délégation Régionale Lorraine, qui participe pour la première fois à notre Assemblée Générale".*

(Applaudissements)

*"Malheureusement, je vous fais part maintenant d'un carnet beaucoup plus triste pour vous rappeler le décès de Michel DINET, Président du Conseil Général, décédé fin mars et la disparition d'Edgar MERIGOT, ancien directeur de Loraplast décédé en mai dernier. Ancien membre de la CCI, il avait été membre associé de 1994 à 2004 et délégué consulaire de 1997 à 2004. Je vous propose de respecter une minute de silence à leur mémoire".*

(Minute de silence)

*"Je vous remercie. Nous allons essayer d'être respectueux à la fois du timing et du chronomètre. Nous avons un ordre du jour assez chargé et un rendez-vous important à 18h pour le début du match de football. Je passe la parole à Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général".*

## ***1- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 24 mars 2014***

Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, indique que tous les membres élus ont été destinataires par l'extranet du projet de compte rendu de l'Assemblée Générale du 24 mars 2014.

Il demande aux membres s'ils ont des questions ou des observations à formuler sur ces comptes rendus. Dans la négative, il soumet ce projet à l'approbation de l'Assemblée.

***L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le compte rendu de l'Assemblée Générale du 24 mars 2014.***

## ***2- Election d'un nouveau membre du Bureau en remplacement de Sylvie Petiot***

Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, explique que ce point est la conséquence de la démission de Sylvie PETIOT. Il s'agit de l'élection d'un nouveau membre du Bureau en lieu et place du poste occupé par Sylvie.

Conformément à l'article 6-3-chapitre 6 du Règlement intérieur de la CCIT de Meurthe-et-Moselle, Jean-Sébastien MENGIN a remis une attestation de candidature aux fonctions de membre du Bureau (***Annexe 1***).

Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, demande s'il y a une deuxième candidature.

Dans la négative, il fait le recensement des pouvoirs en précisant le nom du mandant et du mandataire :

Wael ALI SOUFIAN (pouvoir à Gilles SCHAFF), Vincent BARBARAS (pouvoir à Jean-Charles BERNARD), Pascal CARRERAS (pouvoir à Jean BOONEN), Jacques CHEVALIER (pouvoir à Fabrice CHARTREUX), Philippe DUPONT (pouvoir à Raymond FRENOT), Jacques HENRION (pouvoir à Arnaud HABRANT), Jean-Louis KAYSER (pouvoir à Rachel PELLE), Brigitte MEYER (pouvoir à Jean-Sébastien MENGIN), Jean-Marie VILADECAS (pouvoir à Nicole GIRARD).

Il propose de voter à main levée (conformément à l'article 6-2 – chapitre 6 du Règlement intérieur de la CCIT de Meurthe-et-Moselle) à moins qu'un membre souhaite un vote à bulletin secret. Personne ne le demande.

Il propose de voter à main levée pour l'élection de Jean-Sébastien MENGIN.

***Jean-Sébastien MENGIN est élu à l'unanimité au 1er tour de scrutin.***

Il félicite Jean-Sébastien MENGIN.

(Applaudissements)

### ***3- Remplacement d'un poste vacant de Vice-Président(e)***

Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, explique que ce point est toujours la conséquence de la démission de Sylvie PETIOT.

Il propose de procéder au remplacement du poste-vacant de vice-présidente de la CCI de Meurthe-et-Moselle et indique que Delphine MANZANO, membre du bureau, a rempli une attestation de candidature (*Annexe 2*).

Il propose de voter à main levée (conformément à l'article 6-2-chapitre 6 du Règlement intérieur de la CCIT de Meurthe-et-Moselle) sauf si un membre souhaite un vote à bulletin secret. Personne ne le demande.

Il propose de voter à main levée pour l'élection de Delphine MANZANO au poste de Vice-Présidente.

***Delphine MANZANO est élue à l'unanimité au 1er tour de scrutin.***

(Applaudissements)

### ***4- Remplacement du poste vacant de Trésorier(e)-adjoint(e)***

En conséquence également de cette réorganisation du Bureau suite à la démission de Sylvie PETIOT, Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, propose de remplacer le poste de trésorier-adjoint devenu vacant, au regard de l'élection de Delphine MANZANO au poste de Vice-Présidente.

Il propose la candidature de Jean-Sébastien MENGIN. Jean-Sébastien MENGIN accepte d'être candidat.

Il propose de voter à main levée (conformément à l'article 6-2-chapitre 6 du Règlement intérieur de la CCIT de Meurthe-et-Moselle).

***Jean-Sébastien MENGIN est élu à l'unanimité au 1er tour de scrutin.***

(Applaudissements)

### ***5- Désignation du Président (e) de la commission Formation et Emploi en remplacement de Sylvie Petiot***

Au regard de la démission de Sylvie PETIOT du poste de présidente de la Commission Formation et Emploi de la CCIT, Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, annonce qu'il a la candidature de Delphine MANZANO, déjà membre de ladite Commission, au poste de présidente de la Commission Formation et Emploi.

Il propose de voter à main levée.

***L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la désignation de Delphine MANZANO.***

Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, invite Delphine MANZANO à venir à la tribune en lieu et place de Sylvie PETIOT.

### ***6-Commission des Marchés : désignation d'un membre suppléant en remplacement de Sylvie Petiot***

En conséquence également de la démission de Sylvie PETIOT, Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, propose la désignation d'un membre suppléant à la Commission des marchés.

Dans la mesure où Delphine MANZANO remplace Sylvie PETIOT, il propose sa désignation.

***L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la désignation de Delphine MANZANO.***

### ***7-Désignation d'un membre associé***

Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, explique que sur proposition du Bureau de la CCI, réuni le 2 juin 2014, le Président de la CCI propose de désigner Sylvie PETIOT en qualité de membre associé.

Il propose de voter à main levée.

***L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la désignation de Sylvie PETIOT.***

Bravo à Sylvie PETIOT ajoute Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général.

A la majorité relative des membres, l'Assemblée Générale est suspendue pendant la durée de la première mi-temps du match de football afin de suivre en direct l'équipe de France qui affronte le Nigéria en 8ème de finale de la Coupe du monde de football.

### ***8-Examen du Budget Exécuté et des comptes annuels 2013 de la CCI***

Gilles SCHAFF invite le trésorier, Arnaud HABRANT, à présenter le Budget Exécuté et les comptes annuels 2013 de la CCI.

## **8-1 Examen du Budget Exécuté et des comptes annuels 2013 de la CCI**

Arnaud HABRANT, Trésorier, présente à l'aide de slides (*Annexe 3*) la synthèse du Budget Exécuté et des comptes annuels 2013 de la CCI. (*Annexe 4 : Plaquette de présentation du Budget Exécuté et des comptes annuels 2013 de la CCI*).

Avant de donner la parole à Alex MULLER, Président de la Commission des Finances, Gilles SCHAFF, Vice-Président, demande si des membres souhaitent poser des questions. Personne ne demande la parole.

Alex MULLER, Président de la Commission des Finances, donne lecture de l'avis de la Commission des Finances.

*"Le Président et les membres de la Commission des Finances se sont réunis le 2 juin 2014 pour examiner les comptes 2013 présentés par le Trésorier, Arnaud HABRANT. Ils ont approuvé à l'unanimité les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 tels qu'ils leur ont été présentés".*

Gilles SCHAFF, Vice-Président, remercie Alex MULLER, Président de la Commission des Finances, et passe la parole à Jean-Pierre POLETTI, Commissaire aux Comptes pour la lecture du rapport général sur les comptes 2013 de la CCI.

Jean-Pierre POLETTI, Commissaire aux comptes, précise que les membres ont, dans leur dossier, une copie du rapport général sur les comptes 2013 de la CCI (*Annexe 5*).

*"Je rappelle qu'en exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, qui porte sur le contrôle des comptes annuels de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Meurthe-et-Moselle, tels qu'ils sont joints au présent rapport, la justification de nos appréciations et sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi. Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Trésorier.*

*Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Chambre à la fin de cet exercice.*

*Concernant les justifications des appréciations, il y a un écart particulier sur les estimations comptables. Votre organisme consulaire constitue des provisions pour couvrir les risques relatifs au non recouvrement de créances ainsi qu'au reversement de subventions, tels que décrits dans la note « 2.2.4 – Provisions pour risques et charges » de l'annexe.*

*Sur la base des éléments disponibles à ce jour, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par votre Chambre et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.*

*Pour les vérifications et informations spécifiques, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les documents adressés aux membres élus sur la situation financière et les comptes annuels.*

*En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées".*

Gilles SCHAFF, Vice-Président, remercie Jean-Pierre POLETTI. Avant de passer au vote, il précise que le Budget Exécuté et les comptes annuels 2013 de la CCI, tels que présentés, ont reçu un avis favorable de la Commission des Finances du 2 juin 2014 et du Bureau du 2 juin 2014.

***Le Budget Exécuté et les comptes annuels 2013 de la CCI sont adoptés à l'unanimité.***

### **8-2 Examen des comptes annuels 2013 du Centre de Formation des Apprentis**

Le Centre de Formation des Apprentis fait l'objet d'une comptabilité distincte comprenant un bilan, un compte de résultat et une annexe, avec obligation de certification des comptes par un commissaire aux comptes. Il convient de faire délibérer l'Assemblée Générale de manière spécifique sur ces comptes.

La Commission des Finances du 2 juin 2014 et le Bureau du 2 juin 2014 ont donné un avis favorable sur les comptes, tels que présentés.

***Les comptes annuels 2013 du Centre de Formation des Apprentis sont adoptés à l'unanimité.***

### **8-3 Examen des comptes annuels 2013 du Centre de Formation des Apprentis Régional Adapté de Lorraine**

Le Centre de Formation des Apprentis Régional Adapté de Lorraine fait l'objet d'une comptabilité distincte comprenant un bilan, un compte de résultat et une annexe, avec obligation de certification des comptes par un commissaire aux comptes. Il convient de faire délibérer l'Assemblée Générale de manière spécifique sur ces comptes.

La Commission des Finances du 2 juin 2014 et le Bureau du 2 juin 2014 ont donné un avis favorable sur les comptes, tels que présentés.

***Les comptes annuels 2013 du Centre de Formation des Apprentis Régional Adapté de Lorraine sont adoptés à l'unanimité.***

Gilles SCHAFF, Vice-Président, indique aux membres que le point 8 de l'ordre du jour vient d'être clôturé et qu'il y en a 17. Il leur demande de ne pas quitter la Salle des Séances sachant que le président François PELISSIER devrait arriver vers 20h. Il suspend la séance pour la deuxième mi-temps du match de football.

## **Reprise de la séance à 19h55 sous la présidence de François PELISSIER, Président de la CCI de Meurthe-et-Moselle.**

Le Président François PELISSIER présente ses excuses pour son arrivée tardive. Suite au remplacement des postes du Bureau qui vient d'être effectué, il félicite Delphine MANZANO et Jean-Sébastien MENGIN qui ont été promus.

### ***9-Taxe d'apprentissage 2014 sur les salaires 2013 : compte rendu de la collecte régionale***

Ce point est supprimé de l'ordre du jour.

### ***10-Demandes de désignations***

Le Président François PELISSIER présente les demandes de désignations.

#### **10-1 Création du réseau des élus référents Parité dans les CCI : désignation de 2 élus référents territoriaux (1 femme, 1 homme)**

Par mail en date du 10 mars 2014, André MARCON, Président de CCI France nous a informés de la création du réseau des élus référents parité dans les CCI et demandé de désigner 2 élus référents territoriaux (une femme, un homme) avant le 11 avril 2014.

Le projet de loi pour l'égalité entre les femmes et les hommes doit être examiné par l'Assemblée nationale en seconde lecture. Il sera définitivement adopté par le Parlement au cours du deuxième semestre 2014.

Ce projet de loi instaure la mise en œuvre du principe de parité au sein du réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie :

- il introduit la parité systématique entre les membres titulaires des CCIR (qui siègent aux CCI de région et aux CCI territoriales ou départementales) et leurs suppléants (qui siègent aux CCI territoriales ou départementales),
- il précise que les modalités d'élection des délégués consulaires devront favoriser autant qu'il est possible la parité entre les femmes et les hommes dans les candidatures.

Anticipant la loi, le Pacte de confiance signé le 28 mai 2013 entre l'Etat et le réseau des CCI de France prévoit de moderniser notre système de représentativité par l'instauration progressive de la parité dans le mode d'élection consulaire dès 2015.

Dans cette perspective, le Comité Directeur de CCI France du 21 janvier 2014 a approuvé le plan d'actions proposé par le groupe de travail Parité, présidé par Paulette Picard, pour inciter les femmes chefs d'entreprises à se porter candidates aux élections consulaires de 2015 et à siéger en plus grand nombre au sein des instances du réseau.

L'une des premières actions est de constituer un réseau d'élus référents Parité, composé à parité de femmes et d'hommes, si possible représentatif au plan national des différentes catégories.

*Compte tenu des délais, une réponse a été faite proposant la désignation de Delphine MANZANO et de Gilles SCHAFF en attendant de la soumettre au Bureau et à la prochaine Assemblée Générale.*

Sont proposés : Delphine MANZANO, Gilles SCHAFF.

Le Bureau du 2 juin 2014 a donné un avis favorable.

***L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la désignation de Delphine MANZANO et de Gilles SCHAFF.***

Au nom de Delphine MANZANO et en son nom, Gilles SCHAFF, Vice-Président, remercie les membres pour leur confiance et ajoute que c'est un pur bonheur de travailler sur la parité car il est très bien entouré.

### **10-2 FIRMNET : annulation de la désignation de Jean-François Roche**

Firmnet est actionnaire de CCIwebstore. Les présidents des CCI sont membres de Firmnet et sont consultés à distance par courrier pour une Assemblée Générale en juin.

Il est proposé l'annulation de la désignation de Jean-François Roche car le président François PELISSIER est membre de droit de FIRMNET.

Le Bureau du 2 juin 2014 a donné un avis favorable.

***L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité l'annulation de la désignation de Jean-François Roche car le président François PELISSIER est membre de droit de FIRMNET.***

CCIwebstore® est une société par actions simplifiée de droit français chargée par le réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie de commercialiser en ligne leurs produits d'information à forte valeur ajoutée.

CCIwebstore® est composée d'experts issus du marketing direct, de l'action commerciale et des nouvelles technologies. La société est dirigée par son Président, Bruno Hug de Larauze et son Directeur Général, Laurent Déré. Elle assure notamment le développement du site [www.aef.cci.fr](http://www.aef.cci.fr) spécialisé dans la commercialisation en ligne des listes d'entreprises aussi appelées fichiers d'entreprises.

### **10-3 Plan de protection de l'Atmosphère de l'agglomération de Nancy : désignation d'un représentant et d'un suppléant au comité de suivi (collège des émetteurs, transporteurs ou représentants économiques)**

Le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) est obligatoire pour les agglomérations de plus de 250 000 habitants. Il a deux objectifs : garantir la bonne qualité de l'air en

s'assurant que la concentration en polluants reste inférieure aux valeurs limites réglementaires, définir la procédure d'alerte à suivre en cas de dépassement de ces seuils.

La CCI de Meurthe-et-Moselle fait partie du comité de suivi pour la révision du Plan de protection de l'atmosphère de l'agglomération de Nancy (collège des émetteurs, transporteurs ou représentants économiques). Dans la liste des membres du comité de suivi établie par la préfecture, figure "le directeur de la CCI ou son représentant".

Sont proposés : Jean-Christophe KLEIN (membre titulaire), Gilles SCHAFF (membre suppléant).

La Commission Entreprises et Infrastructures du 12 mai 2014 et le Bureau du 2 juin 2014 ont donné un avis favorable.

***L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la désignation de Jean-Christophe KLEIN (en qualité de membre titulaire) et de Gilles SCHAFF (en qualité de membre suppléant).***

**10-4 Plan de prévention et de gestion des déchets non dangereux : désignation d'un représentant à la commission consultative (en remplacement de Dominique Valck)**

*Pour information, ce plan est actuellement en enquête publique*

Clemmie FERNANDEZ-MUNIZ est proposée en qualité de membre titulaire.

La Commission Entreprises et Infrastructures du 12 mai 2014 et le Bureau du 2 juin 2014 ont donné un avis favorable.

***L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la désignation de Clemmie FERNANDEZ-MUNIZ.***

**10-5 Plan de prévention et de gestion des déchets de chantiers du bâtiment et des travaux publics : désignation d'un représentant et d'un suppléant à la commission consultative d'élaboration et de suivi**

*Pour information : après les déchets non dangereux, le Conseil Général commence la même démarche pour le BTP*

Par courrier en date du 15 avril 2014, le Conseil Général nous informe que l'Assemblée départementale a décidé, par délibération du 25 mars 2013, de mettre en révision le plan de prévention et de gestion des déchets de chantiers du bâtiment et des travaux publics. Elle a également validé la composition de la commission consultative d'élaboration et de suivi du Plan, encadrée par l'article R.541-41-7 du code de l'environnement.

La composition de cette commission doit permettre d'appréhender la problématique des déchets de chantiers du BTP dans toutes ses dimensions et composantes et d'associer au processus d'élaboration et de suivi l'ensemble des acteurs de ce domaine. La représentativité des membres se base donc sur une représentation plus forte des organisations professionnelles concourant à la production et à la gestion des déchets, et sur une représentativité territoriale pour les sièges accordés aux représentants des collectivités. Il nous est demandé de désigner un représentant et un suppléant.

Sont proposées : Marie-Jo DAVANZO (membre titulaire), Clemmie FERNANDEZ-MUNIZ (membre suppléant).

La Commission Entreprises et Infrastructures du 12 mai 2014 et le Bureau du 2 juin 2014 ont donné un avis favorable.

***L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la désignation de Marie-Jo DAVANZO en qualité de membre titulaire et de Clemmie FERNANDEZ-MUNIZ en qualité de membre suppléant.***

#### **10-6 Lorraine Active : désignation d'un représentant et d'un suppléant au comité d'engagement TPE pour les petites entreprises**

Financier solidaire pour l'emploi, Lorraine Active apporte un soutien technique financier à tous les projets qui, par l'activité économique, créent des emplois pérennes, prioritairement pour des personnes en situation précaire. Pour chaque activité, Economie Sociale et Solidaire (ESS) et Très Petite Entreprise (TPE), un comité d'engagement spécifique a été constitué. La CCI de Meurthe-et-Moselle est membre permanent du comité TPE. Il convient de désigner nos représentants.

Sont proposés : Nathalie SZYLLER (membre titulaire), Arnaud GUILLEMIN (membre suppléant).

La Commission Entreprises et Infrastructures du 12 mai 2014 et le Bureau du 2 juin 2014 ont donné un avis favorable.

***L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la désignation de Nathalie SZYLLER en qualité de membre titulaire et d'Arnaud GUILLEMIN en qualité de membre suppléant.***

#### **10-7 Initiative Grand Nancy : désignation d'un membre titulaire (en remplacement d'Isabelle Ancel) au Comité d'agrément**

Nathalie SZYLLER est proposée en qualité de membre titulaire.  
*Pour mémoire, le membre suppléant est Arnaud GUILLEMIN*

La Commission Entreprises et Infrastructures du 12 mai 2014 et le Bureau du 2 juin 2014 ont donné un avis favorable.

***L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la désignation de Nathalie SZYLLER en qualité de membre titulaire.***

**10-8 Comité local des usagers professionnels : désignation d'un représentant (en remplacement de Jacques Bachmann) et d'un suppléant**

*Pour mémoire, ce comité a été créé en 2005 à l'initiative de la Direction Régionale des Impôts et de la Direction Générale de la comptabilité publique. Il est chargé, au cours d'une ou 2 réunions annuelles, de réfléchir et de formuler des suggestions sur des sujets propres à améliorer leurs relations avec les professionnels. Ce comité, composé d'une dizaine de personnes prend en compte le point de vue des acteurs économiques locaux qui sont représentés par des organismes institutionnels (CCI, Chambre de Métiers, experts comptables) et des chefs d'entreprises.*

Sont proposés : Alex MULLER (membre titulaire),  
Philippe FRANÇOIS-STEININGER (membre suppléant).

La Commission DOS et le Bureau du 2 juin 2014 ont donné un avis favorable.

***L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la désignation d'Alex MULLER en qualité de membre titulaire et de Philippe FRANÇOIS-STEININGER en qualité de membre suppléant.***

**10-9 Société Immobilière Lorraine Entreprises : désignation d'un représentant de la CCIT de Meurthe-et-Moselle**

L'Assemblée Générale de la CCIT de Meurthe-et-Moselle du 25 novembre 2013 a décidé d'intégrer la future société immobilière régionale.

La création d'une Société Immobilière était inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale de la CCIRL le 16 juin 2014. La CCIR apporte 250 K€ au capital et chaque CCIT 50 K€. Pour que cette structure soit une filiale de la CCIRL, il convient qu'elle soit majoritaire dans le capital et dans la gouvernance qui doit comporter 5 représentants de la CCIRL et 1 désigné par chaque Assemblée Générale de chaque CCIT. (***Annexe 6 : Statuts de la Société Immobilière Lorraine Entreprises (S.I.L.E.) en date du 20/5/2014.***)

Gilles SCHAFF est proposé pour la CCIT de Meurthe-et-Moselle.

<b>Propositions présentées à l'AG de la CCIRL le 16 juin 2014</b>	
<i>Représentants de la CCIRL</i>	<i>Représentants des CCIT</i>
Paul ARKER	
Patrice LOMBARD	Michel JUBERT (Meuse)
Raymond THOMAS	Gérard CLAUDEL (Vosges)
René ARCHEN	Michel COLEONI (Moselle)
François PELISSIER	Gilles SCHAFF (Meurthe-et-Moselle)

Chaque CCIT doit prendre une délibération à ce sujet.

Le Bureau du 2 juin 2014 a donné un avis favorable à cette proposition.

Le projet de délibération ci-dessous relatif à la participation de la CCIT de Meurthe-et-Moselle au capital social de la Société Immobilière Lorraine Entreprises est soumis au vote de l'Assemblée Générale.

***Projet de délibération  
relatif à la participation de la CCIT de Meurthe-et-Moselle  
au capital social de la Société Immobilière Lorraine Entreprises.***

*L'Assemblée Générale de la CCIT de Meurthe-et-Moselle*

*-approuve la prise de participation de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe-et-Moselle au capital social de la S.I.L.E. à hauteur de 50 000 €, ceci sous réserve d'approbation par l'autorité de tutelle en application de l'article R712-7, 5° du Code de commerce,*

*-autorise son Président, en sa qualité de représentant légal de l'établissement, à signer les statuts de la S.I.L.E. constituée sous forme de société par actions simplifiées au capital social de 450 000 €,*

*-autorise la libération en numéraire de la somme de 50 000 € affectée à sa participation au capital social de la S.I.L.E. à verser sur un compte dédié à la constitution de la société,*

*-nomme, en qualité de représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe-et-Moselle, en application de l'article 21 des statuts, Monsieur Gilles SCHAFF,*

*-donne pouvoir au porteur des originaux des statuts en vue d'accomplir toutes formalités requises et liées à la constitution et à l'immatriculation de la S.I.L.E. et ceci partout où besoin sera.*

***L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le projet de délibération relatif à la participation de la CCIT de Meurthe-et-Moselle au capital social de la Société Immobilière Lorraine Entreprises tel que présenté ainsi que la désignation de Gilles SCHAFF en qualité de représentant de la CCIT de Meurthe-et-Moselle.***

**10-10 Nancy Tourisme et Evénements : désignation d'un représentant de la CCI**

Il convient de désigner un représentant de la CCI pour faire partie de l'association Nancy Tourisme et Evénements. La CCI appartient au collège n°5 "Animateurs économiques du territoire"

Jean-Sébastien MENGIN est proposé.

La Commission Territoires du 16 mai 2014 et le Bureau du 2 juin 2014 ont donné un avis favorable.

***L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la désignation de Jean-Sébastien MENGIN.***

*A noter qu'en vertu de l'article 13 des statuts de l'association, un représentant du collège est élu au sein du Conseil d'Administration de Nancy Tourisme et Evénements pour une durée de 6 ans. Jean-Sébastien MENGIN a fait acte de candidature. Il a été élu Vice-Président le 19 mai 2014.*

Le Président François PELISSIER souligne la qualité du week-end Portes Ouvertes du Centre de Congrès qui a été fait par le Grand Nancy. Il propose que soit menée une réflexion sur l'indispensable complémentarité des grands équipements structurants lorrains. Alors que la Lorraine dispose désormais à Nancy d'un Centre de Congrès, au pied du TGV, il serait pertinent que Metz dispose, non plus d'un second Centre de Congrès mais d'une structure de foires et salons. Il va envoyer un courrier à André ROSSINOT, Président de la Communauté Urbaine du Grand Nancy appelant de nos vœux une nécessaire réflexion d'ensemble sur ce sujet.

#### **10-11 Comité de pilotage Etude numérique en Lorraine : désignation de 2 membres**

Sont proposés : Brigitte MEYER, Gilles SCHAFF

Le Bureau du 2 juin 2014 a donné un avis favorable.

***L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la désignation de Brigitte MEYER et de Gilles SCHAFF.***

#### **10-12 CERELOR : renouvellement du mandat administrateur consulaire**

Par courrier en date du 23 mai 2014, Hervé POIRAT, Président de CERELOR, nous informe que le mandat d'administrateur 2013-2014 de Marie de METZ NOBLAT vient à échéance le mercredi 11 juin 2014, jour de l'Assemblée Générale de CERELOR. Il nous demande de désigner notre représentant pour le mandat 2014-2015.

Il est proposé le renouvellement du mandat d'administrateur de Marie de METZ NOBLAT pour le mandat 2014-2015.

Le Bureau du 2 juin 2014 a donné un avis favorable.

*Compte tenu des délais (le mandat de Marie venait à échéance le 11 juin), nous avons informé le président de CERELOR, que nous souhaitons le renouvellement du mandat d'administrateur de Marie de METZ NOBLAT pour le mandat 2014-2015.*

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le renouvellement du mandat d'administrateur de Marie de METZ NOBLAT pour le mandat 2014-2015.*

**10-13 Mission locale du Bassin de Longwy : désignation de 2 représentants au Conseil d'Administration (collège des employeurs et collège des organismes de formation)**

**\* collège des employeurs**

Par courrier en date du 16 mai 2014, Jean-Marc Fournel, Président de la Mission locale du Bassin de Longwy, nous a fait part de la modification des statuts et du renouvellement des membres du Conseil d'Administration et nous propose un siège.

En ce qui concerne la représentation du collège des "employeurs" avec voix consultative, 4 représentants seront élus au Conseil d'Administration.

Jacques HENRION est proposé.

Le Bureau du 2 juin 2014 a donné un avis favorable.

*Compte tenu des délais, nous avons déjà informé M. FOURNEL que nous souhaitons que Jacques HENRION siège au Conseil d'administration.*

**\* collège des organismes de formation**

La même demande nous a été faite pour la représentation du collège des "organismes de formation" avec voix consultative : 3 représentants seront élus au Conseil d'administration.

*Cette demande nous est parvenue après la réunion du Bureau du 2 juin. Compte tenu des délais, nous avons déjà informé M. Fournel que nous souhaitons que Zohra BOUMÉDINE siège au Conseil d'administration.*

Zohra BOUMÉDINE est proposée.

***L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la désignation de Jacques HENRION (collège des employeurs) et de Zohra BOUMÉDINE (collège des organismes de formation).***

**10-14 Mission locale du Lunévillois : désignation d'un représentant au Conseil d'Administration (3ème collège)**

Par courrier en date du 6 juin 2014, Sylviane STENGEL, Directrice de la Mission locale du Lunévillois, propose à CCI Formation 54 d'intégrer son Conseil d'Administration et de siéger dans le "3ème collège".

Rodolphe GRUET est proposé.

*Pour mémoire, la CCI siège déjà au Conseil d'Administration dans le collège des partenaires économiques et sociaux : Olivier Bertrand (titulaire), Jean-Louis Kayser (suppléant). Compte tenu des délais, la Mission a été prévenue que le nom de notre représentant leur sera communiqué après notre Assemblée Générale.*

***L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la désignation de Rodolphe GRUET.***

**10-15 Conseil de l'IUT Charlemagne : désignation d'un membre titulaire (en remplacement de Sylvie Petiot)**

*Pour mémoire, le membre suppléant est Lina Gilson.*

Delphine MANZANO est proposée.

***L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la désignation de Delphine MANZANO.***

**10-16 Pacte pour l'insertion en Meurthe-et-Moselle : désignation d'un représentant au comité de pilotage (en remplacement de Sylvie Petiot)**

Delphine MANZANO est proposée.

***L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la désignation de Delphine MANZANO.***

*Pour mémoire, le Pacte définit les modalités de coordination des actions entreprises par les différents acteurs pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des allocataires du RSA en privilégiant les actions partagées pour faire converger les efforts et permettre une véritable dynamique de partenariat, tant territoriale que départementale*

**10-17 Conseil consultatif permanent pour l'insertion du Conseil Général : désignation d'un membre titulaire (en remplacement de Sylvie Petiot)**

*Pour mémoire, le membre suppléant était Delphine MANZANO.*

Sont proposées : Delphine MANZANO (membre titulaire) et Lina GILSON (membre suppléant).

***L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la désignation de Delphine MANZANO et de Lina GILSON.***

*Pour mémoire, le conseil consultatif permanent pour l'insertion doit permettre aux allocataires et à leurs représentants de s'exprimer, d'apporter leur expérience et leur regard afin d'améliorer les politiques publiques.*

**10-18 Association pour le développement des grandes écoles de commerce et de management : désignation d'un membre suppléant (en remplacement de Sylvie PETIOT)**

*Pour mémoire, le membre titulaire est François PELISSIER. Conformément aux statuts de l'association, chaque membre est représenté à l'Assemblée Générale par un de ses élus : le Président de la CCI, le Vice-Président en charge de la formation ou le Président de l'Ecole Supérieure de Commerce.*

Delphine MANZANO est proposée.

***L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la désignation de Delphine MANZANO.***

Concernant l'ICN, le Président François PELISSIER précise que les travaux de l'étude avancent bien. On attend fin juillet le rapport sur une stratégie de l'école au niveau PME-PMI, créativité et international pour définir si effectivement l'outil consulaire, au niveau régional, pourrait progressivement approfondir sa position de tuteur et faire en sorte que de véritables partenariats beaucoup plus avancés que ce qui existe aujourd'hui puissent se faire avec l'école et au-delà de l'ensemble de l'outil ARTEM. On va rester prudents et on en reparlera en septembre.

Le Président demande si des personnes souhaitent faire des remarques. Personne ne demande la parole.

*Compte tenu des délais demandés, deux points sont ajoutés à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.*

**10-19 Maison de l'Entreprise, de l'Emploi et de la Formation en pays Terres de Lorraine : renouvellement du mandat d'administrateur**

Arnaud APOSTOLO, Directeur de la Maison de l'Entreprise, de l'Emploi et de la Formation (MEEF) en pays Terres de Lorraine, souhaitait connaître avant le 30 juin notre représentant pour le Conseil d'Administration de la MEEF.

Il est proposé le renouvellement du mandat d'administrateur de Raymond FRENOT.

*Compte tenu des délais, nous avons informé le directeur de la MEEF, que nous souhaitons le renouvellement du mandat d'administrateur de Raymond FRENOT.*

***L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la désignation de Raymond FRENOT.***

**10-20 ADSN : renouvellement du mandat d'administrateur**

Arnaud APOSTOLO, Directeur de la Maison de l'Entreprise, de l'Emploi et de la

Formation (MEEF) en pays Terres de Lorraine, souhaitait connaître avant le 30 juin notre représentant pour le Conseil d'Administration de l'ADSN.

Il est proposé le renouvellement du mandat d'administrateur de Fabrice CHARTREUX.

*Compte tenu des délais, nous avons informé le directeur de la MEEF, que nous souhaitons le renouvellement du mandat d'administrateur de Fabrice CHARTREUX.*

***L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la désignation de Fabrice CHARTREUX.***

## ***11- Demande de subventions***

Le Président François PELISSIER présente les demandes de subventions.

### **11-1 Tribunal de Commerce de Nancy : demande de subvention 2014 pour le fonds de concours et l'Association des Juges, juges honoraires et anciens juges du Tribunal**

Par courrier en date du 27 février 2014, Yves LESAGE, Président du Tribunal de Commerce de Nancy, sollicite le renouvellement, au titre de l'année 2014, des deux subventions annuelles accordées par la CCI au tribunal (fonds de concours) et à l'Association des Juges, Juges honoraires et anciens juges du Tribunal.

Ces deux subventions ont été votées dans le cadre de l'élaboration du Budget Primitif à l'Assemblée Générale de la CCI du 25 novembre 2013, à savoir :

- une subvention de 9 500 € pour le Tribunal de Commerce (fonds de concours),
- une subvention de 5 500 € pour l'Association des Juges, juges honoraires et anciens juges du Tribunal.

La Commission DOS a émis un avis favorable.

Compte tenu de la baisse des ressources fiscales et de la régionalisation, le Bureau a émis un avis favorable pour une diminution de 50% des subventions en 2015 et leur suppression en 2016.

***L'Assemblée Générale approuve le versement d'une subvention de 9 500 euros pour le Tribunal de Commerce (fonds de concours) et d'une subvention de 5 500 euros pour l'Association des Juges, juges honoraires et anciens juges du Tribunal. Elle décide également de diminuer les subventions de 50% en 2015 et de les supprimer en 2016.***

### **11-2 Tribunal de Commerce de Briey : demande de subvention 2014 pour le fonds de concours et l'Association des magistrats du Tribunal de Commerce de Briey**

Par courrier en date du 10 février 2014, Jean-Marie BRANCALEONI, Président du Tribunal de Commerce de Briey, sollicite le renouvellement, au titre de l'année 2014, des deux subventions annuelles accordées par la CCI au tribunal (fonds de concours) et à l'Association des magistrats du Tribunal de Commerce de Briey.

Ces deux subventions ont été votées dans le cadre de l'élaboration du Budget Primitif à l'Assemblée Générale de la CCI du 25 novembre 2013, à savoir :

- une subvention de 6 500 € pour le Tribunal de Commerce (fonds de concours),
- une subvention de 3 500 € pour l'Association des magistrats du Tribunal de Commerce de Briey.

La Commission DOS a émis un avis favorable.

Compte tenu de la baisse des ressources fiscales et de la régionalisation, le Bureau a émis un avis favorable pour une diminution de 50% des subventions en 2015 et leur suppression en 2016.

***L'Assemblée Générale approuve le versement d'une subvention de 6 500 euros pour le Tribunal de Commerce (fonds de concours) et d'une subvention de 3 500 euros pour l'Association des Magistrats du Tribunal de Commerce de Briey. Elle décide également de diminuer les subventions de 50% en 2015 et de les supprimer en 2016.***

### **11-3 Creativ'Est : demande de subvention**

Hubert DESBONNETS, membre de Junior Consulting, équipe Creativ'Est, sollicite une subvention de 1 000 € de la CCI pour l'organisation de l'édition 2013-2014 du Concours Creativ'Est. Ce concours soutient les projets d'entreprise innovants des étudiants ou plus largement des jeunes diplômés du Grand Est.

La Commission Entreprises et Infrastructures du 12 mai 2014 a émis un avis défavorable. Compte tenu du champ d'activité de ce concours, elle préconise que cette demande soit étudiée par la CCI Lorraine.

Le Bureau du 2 juin 2014 a émis le même avis.

***L'Assemblée Générale décide de ne pas donner une suite favorable à cette demande.***

## ***12- Appels à cotisations***

Le Président François PELISSIER présente les demandes de cotisations.

### **12-1 CCI-Entreprendre : cotisation 2014 (renouvellement)**

L'appel à cotisation 2014 s'élève à 3 580 €. Le coût de la contribution est basé sur le nombre de ressortissants. Pour mémoire, le montant est identique à celui de la cotisation 2013.

La Commission Entreprises et Infrastructures du 12 mai 2014 et le Bureau du 2 juin 2014 ont émis un avis favorable.

***L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le paiement de la cotisation 2014.***

#### **12-2 Promotech : adhésion 2013-2014 (renouvellement)**

L'appel à cotisation 2013-2014 s'élève à 60 €. Pour mémoire, le montant est identique à celui de la cotisation 2013.

La Commission Entreprises et Infrastructures du 12 mai 2014 et le Bureau du 2 juin 2014 ont émis un avis favorable.

***L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le paiement de la cotisation 2013-2014.***

#### **12-3 Nancy Tourisme et Evénements : adhésion 2014**

L'appel à cotisation 2014 s'élève à 100 €.

*Pour mémoire, à l'occasion du Centre Prouvé, les collectivités locales partenaires ont décidé de valoriser l'offre globale que représente l'ensemble des lieux susceptibles de pouvoir accueillir sur le Grand Nancy des congrès et des séminaires. C'est dans ce cadre que l'Assemblée Générale de Nancy Tourisme a voté à l'unanimité la modification des statuts permettant d'ouvrir ses partenariats et adhésions aux professionnels de l'accueil d'événements et aux prestataires concernés. Nancy Tourisme devient Nancy Tourisme et Evénements.*

La Commission Territoires du 16 mai 2014 et le Bureau du 2 juin 2014 ont émis un avis favorable.

***L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le paiement de la cotisation 2014.***

#### **12-4 Association Les Entreprises entre Meurthe et Canal (Rives de Meurthe) (renouvellement)**

L'appel à cotisation 2014 s'élève à 150 €. Pour mémoire, le montant est identique à celui de 2013.

La Commission Formation du 16 mai 2014 et le Bureau du 2 juin 2014 ont émis un avis favorable.

***L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le paiement de la cotisation 2014.***

#### **12-5 Club Affaires Stanislas : cotisation 2013-2014**

L'appel à cotisation 2013-2014 s'élève à 350 €. Pour mémoire, il n'y a pas eu de cotisation payée en 2012.

Le Bureau du 2 juin 2014 a émis un avis favorable.

***L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le paiement de la cotisation 2013-2014.***

**12-6 Communication et Relations Publiques en Lorraine : cotisation 2014 (renouvellement)**

L'appel à cotisation 2014 s'élève à 160 €. Pour mémoire, le montant est identique à celui de 2013.

Le Bureau du 2 juin 2014 a émis un avis favorable.

***L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le paiement de la cotisation 2014.***

***13- Marchés publics***

Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, présente ce point.

**13-1 Attribution de marchés publics**

**13-1-1 MAPA 02-14 Prestations de Traiteur pour le Forum économique Economic Ideas 2014**

Notification le 17 avril 2014

Attributaire : Marcotullio Traiteur - Maxéville - 54527 Laxou  
pour un montant de 43 980 € HT

Le Bureau du 2 juin 2014 a émis un avis favorable.

***L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité l'attribution de ce marché.***

**13-1-2 AO 03-14 Appel d'offre public relatif à l'actualisation et l'analyse de bases de données concernant le comportement d'achat en Lorraine et dans l'espace transfrontalier et leur intégration dans une application dédiée**

La commission des marchés s'est réunie le mardi 17 juin 2014 pour le choix de l'attributaire.

***L'Assemblée Générale prend acte de cette information.***

### **13-2 Marchés passés en 2013**

La liste des marchés passés en 2013 doit être validée par l'Assemblée Générale avant publication sur le site des marchés publics des ministères. Nous sommes tenus d'attendre l'Assemblée Générale de juin afin que les marchés de fin d'année soient attribués. (*Annexe 7 : Liste des marchés passés en 2013*).

Le Bureau du 2 juin 2014 a émis un avis favorable.

***L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la liste des marchés passés en 2013 telle que présentée.***

### ***14- Avis de la CCI 54 sur les documents d'urbanisme***

Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, présente ce point.

Le code de l'urbanisme stipule que les CCI, représentant les entreprises, sont des personnes publiques associées. A ce titre, elles participent à l'élaboration ou à la révision des PLU. Dans ce cadre, elles sont consultées sur les projets de documents d'urbanisme et de planification territoriale (Plans Locaux d'Urbanisme et Schéma de Cohérence Territoriale notamment). La CCI rend un **avis consultatif** sur les projets arrêtés et soumis par les conseils municipaux.

#### **14-1 Plans Locaux d'Urbanisme**

##### **14-1-1 PLU Nomeny (1 168 hab., C.C Seille et Mauchère) – révision**

###### **Principaux enjeux identifiés**

Renforcer les fonctions et le rôle de bourg-centre de la commune avec un objectif de progression de population et de consolidation de l'activité économique.

###### **Position de la CCI**

*La CCI adhère aux orientations générales du projet. Elle soutient :*

- Le projet de développement de la Coopérative Agricole Lorraine.*
- Le projet de transfert et d'extension de l'enseigne alimentaire locale.*
- Sans remettre en cause le principe d'extension de la zone d'activité sur la commune, la CCI suggère la nécessité de mieux coordonner la politique foncière en matière de zone d'activité au sein de la communauté de communes. Cette préconisation est destinée à accroître la qualité de l'accueil des entreprises et l'efficacité des politiques publiques en la matière.*

La Commission Territoires du 16 mai 2014 et le Bureau du 2 juin 2014 ont donné un avis favorable.

***L'Assemblée Générale valide cet avis.***

### **14-1-2 PLU Blénod-les-Pont-à-Mousson ( 4 374 hab., C.C. du bassin de Pont-à-Mousson) – révision**

#### **Principaux enjeux identifiés**

- Conforter la place de la commune et de l'agglomération mussipontaine.
- Accompagner la mutation éventuelle des espaces économiques notamment l'usine Saint-Gobain et le site EDF.
- Pérenniser autant que faire se peut les entreprises soumises aux contraintes imposées par le Plan de Prévention des risques inondations (PPRi).
- Pas d'ouverture de carrières nouvelles dans la vallée de la Moselle.

#### **Principaux points de la position de la CCI**

- *Il faut renforcer le rôle de Pont-à-Mousson dans la structuration de l'espace central entre Metz et Nancy. Il faut construire une stratégie intercommunale lisible de développement économique notamment en matière de zone d'activité.*
- *La CCI approuve les dispositions réglementaires du PLU autorisant les entreprises situées dans le PPRi à pouvoir s'étendre dans certaines limites.*
- *La CCI aurait souhaité une moindre restriction sur la mutabilité de certains secteurs à vocation économique en particulier l'ancienne cartonnerie.*
- *La CCI prend acte de la volonté de la commune de ne pas étendre les zones carrières au-delà des périmètres autorisés par le Préfet.*

La Commission Territoires du 16 mai 2014 et le Bureau du 2 juin 2014 ont émis un avis favorable.

*L'Assemblée Générale valide cet avis.*

### **14-1-3 PLU Blainville-sur-l'eau (4 013 hab., C.C. du Val de Meurthe) - révision**

#### **Principaux enjeux identifiés**

- Conforter le rôle de bourg-centre urbain identifié par le Scot Sud 54 et notamment son développement résidentiel.
- Donner la possibilité aux entreprises insérées dans le tissu urbain ou situées dans le périmètre de la zone inondable de la Meurthe de s'étendre dans certaines limites imposées par le PLU.

#### **Principaux points de la position de la CCI**

- *La CCI souscrit à cette mesure en faveur des entreprises pour ne pas entraver leur développement dans le respect des règles de "voisinage".*
- *La CCI demande une plus grande lisibilité sur la politique intercommunale du Val de Meurthe en matière de foncier économique comme le recommande le SCoT.*

La Commission Territoires du 16 mai 2014 et le Bureau du 2 juin ont émis un avis favorable.

*L'Assemblée Générale valide cet avis.*

**14-1-4 PLU de Hagéville (124 hab., C.C. du Chardon Lorrain) - élaboration**

**Principaux enjeux identifiés** : aucun sur le projet communal stricto sensu.

**Principaux points de la position de la CCI**

*Aucune remarque sur l'économie générale du projet concernant le village.*

La Commission Territoires du 16 mai 2014 et le Bureau du 2 juin 2014 ont émis un avis favorable sous réserve des remarques émises pour Chambley Planet'Air (*voir ci-dessous*).

*L'Assemblée Générale valide cet avis.*

**14-1-5 PLU de Saint-Julien-les-Gorze (162 hab., C.C. du Chardon Lorrain)- élaboration**

**Principaux enjeux identifiés** : aucun sur le projet communal stricto sensu.

**Principaux points de la position de la CCI**

*La CCI s'interroge sur l'opportunité d'une reconversion d'une ancienne ferme en zone d'activité artisanale. Une cohérence doit être trouvée avec le projet régional sur le site de Chambley.*

La Commission Territoires du 16 mai 2014 et le Bureau du 2 juin 2014 ont émis un avis favorable sous réserve des remarques émises pour Chambley Planet'Air (*voir ci-dessous*).

*L'Assemblée Générale valide cet avis.*

**14-1-6 PLU de Dampvitoux ( 65 hab., C.C. du Chardon Lorrain) - élaboration**

**Principaux enjeux identifiés** : aucun sur le projet communal stricto sensu.

**Principaux points de la position de la CCI**

*Aucune remarque sur l'économie générale du projet concernant le village.*

La Commission Territoires du 16 mai 2014 et le Bureau du 2 juin 2014 ont émis un avis favorable sous réserve des remarques émises pour Chambley Planet'Air (*voir ci-dessous*).

*L'Assemblée Générale valide cet avis.*

**Les trois projets de PLU précédents (Hagéville, Saint-Julien-les-Gorze, Dampvitoux) sont à la fois indépendants et liés. Ils font l'objet d'une présentation commune relative à la base de Chambley sise sur les trois communes concernées.**

### **Principaux enjeux identifiés concernant le projet Chambley Planet'Air :**

- Le projet est porté par le Conseil Régional : initialement, il s'agit de créer un pôle d'activité centré sur l'activité aéronautique sur l'emprise de la base aérienne (500 ha). Il comprend un pôle loisirs aéronautique, un circuit de conduite automobile aujourd'hui opérationnels, une zone d'activité économique généraliste accueillant deux entreprises.
- Au total, l'enveloppe foncière dédiée à l'activité économique totalise 111,4 ha dont une ZAC multisites de 33 ha.

Le Bureau du 2 juin 2014 a souhaité que la proposition ci-dessous émise par la Commission Territoires du 16 mai 2014 soit amendée et complétée en intégrant des perspectives à l'échelle régionale :

### **Principaux points de la position de la CCI**

- *La CCI fait remarquer que la superficie réelle (111,4 ha) du site de Chambley identifié comme une zone d'activité stratégique excède largement l'enveloppe retenue par le SCoT (32 ha). Cette situation risque de poser une difficulté certaine sur la consommation foncière prévue par le SCoT ainsi que sur les équilibres territoriaux à trouver concernant les évolutions des zones de type 3. Des arbitrages seront donc à trouver entre les collectivités dans le cadre d'une concertation prévue par le SCoT courant 2014.*
- *La CCI juge opportun de mieux concerter et coordonner le développement aéronautique et aéroportuaire à l'échelle régionale. Une cohérence semble devoir s'imposer entre les équipements de Chambley-Planet'Air, Metz-Nancy-Lorraine, Nancy-Essey et Epinal-Mirecourt.*
- *La CCI rappelle enfin qu'une cohérence et une gouvernance lisibles restent à construire sur l'espace central entre Metz et Nancy en matière de développement économique et d'aménagement du territoire notamment.*

***L'Assemblée Générale valide cet avis.***

### **14-2 SCoT Nord 54 : projet d'avis consultatif de la CCI**

Le projet de SCoT Nord 54 a été arrêté par les collectivités locales. Il est soumis pour avis aux personnes publiques associées dont la CCI. Dans ce cadre, la CCI est invitée à rendre un avis consultatif sur ce projet. (***Annexe 8 : Projet de Schéma de Cohérence Territoriale de Meurthe-et-Moselle Nord***), (***Annexe 9 : Projet avis consultatif de la CCI sur le projet SCoT Nord 54- juin 2014***).

La Commission Territoires du 16 mai 2014 et le Bureau du 2 juin 2014 ont donné un avis favorable.

***Le Président François PELISSIER demande que ce point soit remis à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale avec une présentation stratégique du SCOT.***

## ***15-AGIP Economic Ideas : Convention de trésorerie et versement d'une avance de trésorerie***

Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, présente ce point.

Afin de permettre à l'AGIP Economic Ideas de payer l'ensemble de ses fournisseurs sans attendre le versement des subventions publiques, il est proposé à l'Assemblée Générale de la CCIT de Meurthe-et-Moselle d'autoriser son Président à signer une convention de trésorerie avec l'AGIP Economic Ideas.

Cette convention prévoit un versement sur le compte courant de l'AGIP Economic Ideas d'un montant maximal de 150 000 euros. Les sommes avancées par la CCIT porteront intérêts au taux facial de 1% l'an. Cette convention est d'une durée de 2 ans. (*Annexe 10 : Projet de convention, budget prévisionnel 2014 AGIP Economic Ideas*).

Il donne lecture du projet de délibération ci-dessous à soumettre au vote de l'Assemblée Générale :

### **Projet de délibération relatif à la signature de la convention de trésorerie entre la CCIT de Meurthe-et-Moselle et AGIP Economic Ideas et au versement d'une avance de trésorerie**

*Vu*

- *le Code de Commerce,*
- *le règlement intérieur de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Meurthe-et-Moselle,*
- *le projet de convention de trésorerie,*

*Considérant*

- *la délibération du 25 novembre 2013 décidant la création de l'Association de Préfiguration du Groupement d'Intérêt Public Economic Ideas, structure juridique distincte dédiée à la gestion de l'organisation des Economic Ideas,*
- *les statuts de l'Association de Préfiguration du Groupement d'Intérêt Public Economic Ideas,*
- *le budget prévisionnel 2014 de l'AGIP Economic Ideas,*

*l'Assemblée Générale de la CCIT de Meurthe-et-Moselle, réunie le 30 juin 2014, dans ses locaux, 53 rue Stanislas à Nancy, sous la Présidence de François PELISSIER,*

*après présentation du rapport par le Président,*  
*après avoir constaté que le quorum était atteint,*

- *autorise le Président*
  - *à signer la convention de trésorerie entre la CCIT de Meurthe-et-Moselle et l'Association de Préfiguration du Groupement d'Intérêt Public Economic Ideas, d'une durée de deux ans, prévoyant le versement d'une avance de trésorerie d'un montant maximal de cent cinquante mille euros (150 000 euros) au compte courant de l'AGIP Economic Ideas par prélèvement sur le fonds de réserve de la*

*Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Meurthe-et-Moselle. Les sommes avancées par la CCIT porteront intérêts au taux facial de 1% l'an.*

- *à procéder au versement de cette avance de trésorerie,*
- *charge le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Meurthe-et-Moselle de l'exécution des présentes décisions.*

La Commission des Finances du 2 juin 2014 et le Bureau du 2 juin 2014 ont donné un avis favorable à ce projet de délibération.

Avant de passer au vote, le président François PELISSIER souhaite faire un bilan du Forum qui vient de se dérouler. Il adresse ses félicitations et ses remerciements à tous ceux qui se sont investis dans cette journée, qui a accueilli 750 participants. Il félicite tous ceux qui ont travaillé dans le groupe de travail pour porter nos 20 propositions. Un document de synthèse est rédigé et sera diffusé très largement cette semaine aux députés, aux sénateurs, à l'ensemble des présidents de communes, maires, présidents de Chambres de Commerce. Ces 20 propositions sont très pertinentes. Elles ont eu un écho favorable d'Hubert VEDRINE, Ancien Ministre des Affaires Etrangères, et de Pierre GATTAZ, Président du directoire de Radiall et Président du MEDEF... Il remercie particulièrement Claude PERETTE, qui s'est investi, Denis HEFTRE ET Jacques CHEVALIER qui ont assuré la coordination.

*"La séance de debriefing a défini les éléments à améliorer. Nous essaierons de profiter pleinement du Centre de Congrès car la place Stanislas est difficilement sécurisable. Nous serons plus exigeants avec les intervenants et leur demanderons de nous envoyer leur intervention 15 jours avant. L'année prochaine, nous convoquerons les binômes ou les trinômes ainsi que les modérateurs 1 h avant la séance d'ouverture pour qu'ils aient le temps de se préparer. Nous prendrons des journalistes de radio-TV pour plus d'efficacité dans l'échange. Nous nous rapprocherons des grandes écoles pour permettre à 100 ou 150 étudiants d'ARTEM Entreprises, de Sciences Po de participer. Nous supprimons la conférence de presse qui n'apporte rien en milieu de journée. Les salles de restauration seront plus somptueuses dans le Centre de Congrès. Tout le monde a noté que le dîner du soir de Marcotullio était très qualitatif. Il nous reste à faire le budget pour l'an prochain sachant que nous devons trouver des têtes d'affiche tout en restant dans un budget raisonnable. Nous souhaitons également inviter par exemple le maire d'une grande ville européenne, d'une grande région européenne, pour qu'ils viennent témoigner en tant que décideurs d'une collectivité. Nous devons aussi monter un partenariat media. Un bon papier de synthèse a été réalisé par le journaliste des Echos. Si nous sommes amenés à refaire un atelier avec des intervenants internationaux, nous aurons plus de facilités au Centre de Congrès car toutes les cabines de télétraduction sont déjà installées".*

***L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le projet de délibération relatif à la signature de la convention de trésorerie entre la CCIT de Meurthe-et-Moselle et AGIP Economic Ideas ainsi que le versement d'une avance de trésorerie, tel que présenté.***

## ***16- Transformation de l'avance de trésorerie à la SASU Grand Nancy Aéroport de 400 K€ en prêt à long terme***

Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, explique que l'avance en compte courant de 400 000 € versée à la SASU Grand Nancy Aéroport n'est pas remboursable immédiatement. Cette créance ne doit plus être considérée comme une créance à court terme mais comme une créance immobilisée à long terme. Comptablement, elle devient une immobilisation financière venant en déduction du Fonds de Roulement net disponible.

Le Bureau du 2 juin 2014 a donné un avis favorable.

***L'Assemblée Générale approuve la transformation de l'avance de trésorerie à la SASU Grand Nancy Aéroport de 400 K€ en prêt à long terme.***

Le Président François PELISSIER demande qu'à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale de la CCI figure une présentation de l'avancement du projet du Grand Nancy Aéroport.

## ***17-Questions diverses***

Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, présente les questions diverses.

### **17-1 Désignation du commissaire aux comptes de la CCIT de Meurthe-et-Moselle et de son suppléant pour l'exercice comptable 2014-2019**

Conformément au Chapitre 11, article 11-3-1 du Règlement Intérieur de la CCI de Meurthe-et-Moselle, l'Assemblée Générale de la CCIT désigne, sur proposition du Président, pour 6 exercices, le ou les commissaires aux comptes et leur(s) suppléant(s) selon une procédure de publicité et de mise en concurrence préalable dans le respect des règles des marchés publics (article L712-6 Code de commerce).

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale de la CCI du 24 mars 2014, le MAPA 01-14 pour le renouvellement du commissaire aux comptes de la CCI 54 a été lancé. Quatre offres conformes ont été reçues.

Sont proposés :

#### ***commissaire aux comptes titulaire***

KPMG Audit Est SAS représenté par Monsieur Jean-Pierre POLETTI  
523 Avenue André Malraux  
BP 90001  
54602 Villers-les-Nancy Cedex

#### ***commissaire aux comptes suppléant***

KPMG Audit Rhône Alpes Auvergne représenté par Monsieur François BLOCH  
51 Rue de Saint Cyr  
CS 60409  
69338 Lyon Cedex 09

***L'Assemblée Générale approuve la désignation de KPMG Audit Est SAS représenté par Monsieur Jean-Pierre POLETTI en qualité de commissaire aux comptes titulaire de la CCIT de Meurthe-et-Moselle et de KPMG Audit Rhône Alpes Auvergne représenté par Monsieur François BLOCH en qualité de commissaire aux comptes suppléant pour l'exercice comptable 2014-2019.***

#### **17-2 Nomination des commissaires aux comptes titulaires et suppléants pour la SASU SE3M**

Conformément aux statuts art 13.1, sur décision du Président de la CCI après avis favorable du Bureau du 2 juin 2014, sont nommés :

*Commissaire aux comptes titulaire* : KPMG SA - Immeuble le Palatin - 3 cours du Triangle - 92939 LA DEFENSE CEDEX

*Commissaire aux comptes suppléant* : SALUSTRO REYDEL - Immeuble le Palatin - 3 cours du Triangle - 92939 LA DEFENSE CEDEX

***L'Assemblée Générale prend acte de la nomination des Commissaires aux comptes titulaires et suppléants pour la SASU SE3M.***

#### **17-3 Nomination des commissaires aux comptes titulaires et suppléants pour la SASU Racine**

Conformément aux statuts art 13.1, sur décision du Président de la CCI après avis favorable du Bureau du 2 juin 2014, sont nommés :

*Commissaire aux comptes titulaire* : KPMG SA - Immeuble le Palatin - 3 cours du Triangle - 92939 LA DEFENSE CEDEX

*Commissaire aux comptes suppléant* : SALUSTRO REYDEL - Immeuble le Palatin - 3 cours du Triangle - 92939 LA DEFENSE CEDEX

***L'Assemblée Générale prend acte de la nomination des Commissaires aux comptes titulaires et suppléants pour la SASU Racine.***

#### **17-4 Fonds de roulement**

Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, explique qu'il s'agit de faire valider par l'Assemblée Générale de la CCIT de Meurthe-et-Moselle, comme le feront les autres CCIT, un certain nombre de délibérations prises en Assemblée Générale de la CCIRL le 16 juin 2014 pour garantir à terme le fait que les CCIT ne pourront faire appel à la solidarité régionale si d'aventure elles ne respectaient pas un certain nombre de principes fondamentaux : une chambre ne peut s'engager au-delà de son fonds de roulement, et en l'occurrence pour 2014, de celui qui était approuvé dans le cadre du budget exécuté 2013.

Le Président François PELISSIER indique que l'équipe du Ministère des Finances qui est en train d'auditer la CCIRL est rentrée pleinement dans cette logique de nous accompagner de façon positive sur l'effort important qui est en train d'être fait en Lorraine. Il nous reste à convaincre nos amis meusiens d'aller aussi vers ce projet régional.

***Conformément à la délibération prise par l'Assemblée Générale de la CCIRL le 16 juin 2014, l'Assemblée Générale décide que la CCI de Meurthe-et-Moselle ne s'engagera pas au-delà de son fonds de roulement disponible.***

#### **17-5 Emprunts et cautions**

La CCI de Meurthe-et-Moselle ne pourra recourir à l'emprunt au-delà de la caution qu'elle peut couvrir.

***Conformément à la délibération prise par l'Assemblée Générale de la CCIRL le 16 juin 2014, l'Assemblée Générale décide que la CCI de Meurthe-et-Moselle ne pourra recourir à l'emprunt au-delà de la caution qu'elle peut couvrir.***

#### **17-6 Remboursement d'emprunts anticipés**

##### **17-6-1 Remboursement par anticipation des 2 emprunts relatifs au bâtiment dédié à la formation et situé Boulevard d'Austrasie en date du 30 juin 2014**

Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, indique que la CCI a contracté en 2003 deux emprunts d'une durée de 15 ans et d'un montant nominal de 775 000 € chacun auprès de la BPLC et du CIC EST pour le financement du bâtiment de formation sis 110 boulevard d'Austrasie à Nancy.

A la clôture des comptes en date du 31/12/2013, la CCI, dans le cadre de la démarche de réduction de son Fonds de Roulement Net, a reclassé les deux emprunts en autres dettes à court terme. La CCI souhaite procéder à leur remboursement au 30 juin 2014.

Le capital restant dû à cette date s'élève respectivement à 256 324,32 € pour la BPLC et 256 147,48 € pour le CIC EST. L'indemnité pour remboursement anticipé due à la BPLC est de 1% du capital restant dû. L'indemnité pour remboursement anticipé due au CIC EST est en cours de négociation.

La Commission des Finances du 2 juin 2014 et le Bureau du 2 juin 2014 ont donné un avis favorable.

***L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le remboursement par anticipation des deux emprunts relatifs au bâtiment dédié à la formation et situé Boulevard d'Austrasie en date du 30 juin 2014.***

**17-6-2 Remboursement par anticipation de l'emprunt correspondant aux travaux de la rue Stanislas (dès le versement par le Conseil Régional de Lorraine de la subvention E2C 2011-2012)**

Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, rappelle qu'un emprunt de 2 millions d'euros a été contracté fin décembre, partagé entre CIC Est et la BPLC.

La Commission des Finances du 2 juin 2014 et le Bureau du 2 juin 2014 ont donné un avis favorable pour le remboursement par anticipation de l'emprunt correspondant aux travaux de la rue Stanislas, dès le versement par le Conseil Régional de Lorraine de la subvention E2C 2011-2012.

***L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le remboursement par anticipation de l'emprunt correspondant aux travaux de la rue Stanislas dès le versement par le Conseil Régional de Lorraine de la subvention E2C 2011-2012.***

**17-7 Syndicats mixtes**

Le Président François PELISSIER propose à l'Assemblée Générale l'engagement de la sortie définitive de la CCI de Meurthe-et-Moselle de toutes les structures des syndicats mixtes dans lesquels elle est engagée et où elle n'est pas majoritaire.

Le Bureau du 2 juin 2014 a donné un avis favorable.

***L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité l'engagement de la sortie définitive de la CCI de Meurthe-et-Moselle de toutes les structures des syndicats mixtes dans lesquels elle est engagée et où elle n'est pas majoritaire.***

**17-8 Organigramme de la CCI de Meurthe-et-Moselle**

Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, présente le nouvel organigramme de la CCI de Meurthe-et-Moselle (*Annexe II*).

La modification la plus importante concerne la réorganisation entre la Direction Infrastructures et l'ex-Direction aux Territoires dans la mesure où les Infrastructures ont été régionalisées suite à l'Assemblée Générale de la CCIRL du 16 juin 2014. Olivier SIMON devient directeur des Infrastructures au niveau régional à 50% de son temps, il consacra les autres 50 % aux infrastructures aéroportuaires et multimodales de Meurthe-et-Moselle. A ce titre-là, il abandonne la partie Services aux Entreprises à Gilles ROUX, dont la fonction recouvre maintenant le même périmètre que les trois autres CCI territoriales lorraines.

Le Président François PELISSIER adresse ses félicitations à Olivier SIMON pour le travail accompli sur les infrastructures et qui a permis d'imposer sa responsabilité au niveau régional. La responsable des Ressources Humaines, Laurence HOUSSEAU, et Eric TAVERNE pour la communication ont été également présentés au niveau

régional. L'équipe de direction de la CCI de Meurthe-et-Moselle a pris une belle part dans les missions et responsabilités qui ont été dévolues dans le cadre de la régionalisation.

***L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité l'organigramme tel que présenté.***

### **17-9 Tarif unique des formalités à l'international**

Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, explique que l'Assemblée Générale de la CCIRL du 16 juin 2014 a approuvé un nouveau tarif unique des formalités à l'international applicable au 1er septembre 2014 en Lorraine (*Annexe 12*).

***L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité les tarifs des formalités à l'international applicables au 1er septembre 2014 en Lorraine.***

### **17-10 Motion**

Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, explique que l'Assemblée Générale du 16 juin 2014 de la CCIRL a validé une motion portant sur la création d'une commission mixte de rapprochement en vue de la dissolution des quatre CCI Territoriales et de la CCI Régionale et création concomitante d'un établissement public unique avec délégations territoriales (*Annexe 13*).

Le Président François PELISSIER demande aux membres s'ils sont favorables pour que cette commission nous propose, cet automne, un schéma d'organisation du futur outil régional avec les responsabilités qui seront dévolues au niveau territorial et que sur la base des travaux que fera cette commission, on puisse engager un dossier en vue d'obtenir un décret spécifique pour nous permettre de dissoudre puis de recréer un objet institutionnel unique.

C'est un acte fondateur. La Moselle a validé cette délibération, les Vosges la valident également, nous la validons aussi pour montrer que de façon unanime, motivés et responsables, on engage cette transformation salutaire au niveau régional.

Il demande si des personnes souhaitent intervenir.

Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, ajoute que par rapport aux esquisses budgétaires qui ont été faites sur la base du rapport de l'IGAS, le montant total de la ressource fiscale 2012 en Lorraine était de 32 millions, celui annoncé sera de 19 millions. Il y a donc 13 millions d'euros à trouver y compris par la vente de prestations. Si on vend des services de qualité, il y va de la survie de nos établissements.

***L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la motion portant sur la création d'une commission mixte de rapprochement en vue de la dissolution des quatre CCI Territoriales et de la CCI Régionale et création concomitante d'un établissement public unique avec délégations territoriales.***

Le Président François PELISSIER remercie les élus de leur confiance. Il propose pour terminer la partie formelle de l'Assemblée Générale de donner la parole au Préfet et de finir ensuite par la présentation, par la Banque de France, du découpage économique de notre département car il est intéressant de voir ce qu'ils arrivent à sortir en matière de thématique, de valeur ajoutée et de ratios de nos entreprises.

**Intervention de Luc VILAIN**  
**Sous-Préfet en charge des Affaires Economiques**

*"Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,*

*Je voudrais vous remercier d'avoir invité l'Etat à cette Assemblée Générale. C'est le signe à la fois du respect et des relations de confiance qui fondent notre travail commun. Je voulais souligner ce point et vous en remercier.*

*Je voulais également vous adresser les félicitations des services de l'Etat pour la tenue du forum Economic Ideas de la semaine dernière qui a été, pour cette deuxième édition, une très belle réussite sur un sujet extrêmement important qui mêle à la fois l'économie et l'humain. Ces deux grandes thématiques étaient intimement liées et au-delà de la réussite de cette deuxième édition, c'est vraiment un rendez-vous économique incontournable qui est en train de s'ancrer dans le paysage lorrain et qui porte très haut les couleurs de la Chambre de Commerce, de Nancy et au-delà.*

*Quels sont les sujets d'actualité communs ? Quelles sont nos préoccupations communes aujourd'hui ? Il y en a beaucoup évidemment sur l'actualité économique dans la perspective de la préparation de la conférence sociale, dans la perspective des discussions sur le Pacte de responsabilité, sur toutes les mesures mises en place par le Gouvernement pour l'économie et l'emploi. Je ne vais pas les reprendre une par une. Je mettrai simplement l'accent sur quelques unes.*

*Tout d'abord, en premier lieu, beaucoup d'entre vous ont d'ores et déjà reçu une invitation pour la visite de Monsieur Christian ECKERT, Secrétaire d'Etat au budget, qui viendra à la préfecture de Meurthe-et-Moselle le vendredi 4 juillet prochain pour présenter les éléments du Pacte de responsabilité et de solidarité. Tous les départements de France, à la demande du Président de la République, soutiennent ces séances d'information. Mais ayant sur le territoire la présence d'un ministre, c'est lui-même qui présentera ce dossier.*

*Sur ces sujets d'intérêt commun et le Pacte de responsabilité et de solidarité, 4 grands leviers sont mobilisés :*

- la poursuite de l'allègement du travail,*
- l'agenda de simplification renforcé (Thierry MANDON, député de l'Essonne, qui a travaillé des mois et des mois sur les problématiques de simplification, a été nommé Secrétaire d'Etat à la simplification et va pouvoir mettre à profit tout le travail et les réflexions menées pour développer cela),*
- une meilleure rémunération du travail,*
- et également une mobilisation renforcée pour l'emploi et la modernisation du dialogue social.*

*C'est dans ce sens que se tiendront les Assises du Dialogue social dans quelques jours. Tout cela mobilise un effort considérable de 30 milliards d'euros au plan national annoncé par le Gouvernement avec un objectif majeur affiché.*

*Au titre du Pacte de responsabilité et de solidarité, je voudrais revenir sur quelques mesures phares.*

*Le CICE se voit confirmer comme une mesure importante, déjà mise en place l'an dernier, avec pour but de couvrir toutes les entreprises employant des salariés. Le CICE permet de réaliser des économies d'impôts substantielles, c'est le but majeur. Pour 2013, cette économie a représenté une baisse du travail à hauteur de 4% de la masse salariale, hors salaires supérieurs à 2 fois et demi le SMIC, et à partir de 2014 le taux a été porté à 6%.*

*Les 50 mesures de simplification ont été présentées en Conseil des Ministres le 14 avril dernier. Je ne vais pas toutes les citer mais m'appesantir plus sur celles pilotées par l'URSSAF qui concernent la déclaration sociale nominative, la DSN, qui a pour objectif de remplacer à l'échéance 2016 l'ensemble des déclarations périodiques ou événementielles adressées par les employeurs aux organismes de protection sociale. Elle va reposer sur une transmission unique, mensuelle, dématérialisée des données issues de la paye et la transmission de signalement d'événements (maladie, attestation d'employeur).*

*De nouvelles règles vont être applicables pour les contrats de génération au titre des entreprises de 50 à 299 salariés. C'est une mesure faite pour faire bouger les choses au niveau des seniors, pour préserver aussi le savoir-faire - capital d'expérience si important dans une entreprise - de façon à ne pas le perdre, et aussi de façon à le transmettre et à encourager le démarrage de jeunes qui sont accueillis, cornaqués par un senior qui aura à leur transmettre un certain nombre d'acquis sur la foi de l'expérience. On sait combien ceci est important.*

*Les échéances des nouvelles exonérations de charges, exonérations des cotisations patronales URSSAF pour les salaires inférieurs à 1,3 du SMIC à partir de 2015, l'abaissement des cotisations familiales pour les salaires compris entre 1,6 et 3,5 fois le SMIC au 1er janvier 2016, également le Pacte de responsabilité, l'évolution de l'imposition des entreprises : suppression de la C3S d'ici 2017 avec une première réduction sous forme d'abattement dès 2015. Voilà quelques mesures sur lesquelles j'ai voulu mettre l'accent et qui font partie de ce programme ambitieux.*

*Pour les Petites et Très Petites Entreprises, je rappelle le vote de la loi PINEL le 19 juin dernier relative à l'artisanat, au commerce et aux TPE. Cette loi porte des mesures pragmatiques et volontaristes pour améliorer le quotidien de plus de 3 millions d'entreprises de proximité, qui représentent 25% du PIB national, autour de 4 objectifs : dynamiser les commerces de proximité en rénovant le système des baux commerciaux, favoriser la diversité des commerces dans les territoires notamment les plus fragiles en renforçant les leviers des pouvoirs publics et en modernisant l'urbanisme commercial, promouvoir la qualité et le savoir-faire des artisans en clarifiant le statut des artisans et simplifier et harmoniser les régimes de l'entreprise individuelle en créant un régime unique de la micro-entreprise et en facilitant l'accès à l'EIRL. Voilà l'ensemble des mesures mises en place.*

*On parle souvent de période de réforme, de travail en profondeur. Tout cela demande du temps. L'échelonnement calendaire peut vous paraître long à l'échelle des réformes et des*

*modifications à mettre en place. Je pense qu'il est dans des délais qui prennent en compte les considérations, les nécessités de l'économie et de la situation de notre pays.*

*Au niveau des sujets d'actualité, vous l'avez fort bien dit, Monsieur le Président, le vote de cette motion montre à quel point ici en Lorraine vous êtes dans une démarche volontariste et au-delà démontre à quel point vous avez pris de l'avance déjà sur ce sujet éminemment complexe. Il faut effectivement travailler sur l'évolution des mentalités, sur la vision d'avenir dans une région où les départements n'ont pas la même taille et c'est forcément une problématique qui n'est pas simple. Nous la connaissons aussi du côté de l'Etat lorsque nous avons mis en place la RGPP et ensuite la MAP. Cela paraît relativement mécanique et logique sur le papier et quand on commence à mettre les mains dans le cambouis, à discuter, et à se confronter à la réalité des choses, il y a énormément de sujets et notamment des sujets humains et qui font appel à l'évolution des mentalités. Tout ceci demande de grandes qualités de dialogue et une ligne conductrice claire. L'objectif partagé faire adhérer tout en montrant le chemin comme vous l'avez dit. La temporalité est importante et il ne faut pas rater des étapes et surtout aller vite. Des injonctions, qui peuvent paraître contradictoires, ne sont pas simples et demandent beaucoup d'esprit constructif et collectif. Quand on compare ce qui se passe en Lorraine à d'autres régions, vous pouvez légitimement être fiers des orientations prises et des orientations que vous mettez en place de façon méthodique et volontariste.*

*Voilà ce que je voulais dire ce soir en vous rappelant que l'Etat était un partenaire respectueux des Chambres à vos côtés. Nous étions tout à fait dans la posture du travail commun d'écoute pour construire ensemble. Je voulais conclure sur ces propos en vous assurant de notre écoute et de notre soutien".*

Le Président François PELISSIER remercie Luc VILAIN, Sous-Préfet en charge des Affaires Economiques.

(Applaudissements)

Il donne ensuite la parole à Stéphane TOURTE, Directeur départemental de la Banque de France.

Stéphane TOURTE, Directeur départemental de la Banque de France annonce qu'il participe à sa dernière Assemblée Générale de la CCIT de Meurthe-et-Moselle puisqu'il prend une nouvelle orientation professionnelle à compter du 1er septembre. *"Un grand merci et un grand plaisir d'avoir travaillé avec toi, François, Jean-Christophe KLEIN, Philippe FRANÇOIS-STEININGER et toute l'équipe de la CCIT. Nous avons développé un vrai partenariat au cours de ces années sur ACSEL, GEODE, médiation du crédit. Nous avons montré qu'on était plus efficaces en travaillant ensemble dans le respect de nos compétences et de nos contraintes respectives. Cela a été un grand plaisir. Je profite des réflexions en cours sur l'optimisation des structures consulaires pour vous dire que nous poursuivons, nous aussi, notre propre modernisation du réseau succursale. A cet égard, nous avons fermé définitivement lundi dernier la caisse d'Epinal. Les flux fiduciaires des Vosges sont traités par Nancy. La prochaine étape pour nous est de concentrer les "back-office" aux centres de traitement (que ce soit surendettement, cotation d'entreprises) en Lorraine, sur Nancy et Metz, et de maintenir une présence de place, une équipe très restreinte dans l'ensemble des territoires. Nous avons des problématiques assez similaires.*

*Je passe maintenant la parole à Fabien MORTIER qui aura la lourde tâche de vous présenter la situation du département de Meurthe-et-Moselle à 21h10, un soir de Coupe du Monde. Bon courage Fabien".*

Fabien MORTIER, adjoint au Directeur Départemental de la Banque de France, présente à l'aide de slides une synthèse du Panorama économique et financier de la Meurthe-et-Moselle 2008/2012 (*Annexe 14*).

Le Président François PELISSIER remercie Fabien MORTIER et précise "*qu'avec ces conclusions, nous avons presque la capacité de développer un plan d'actions. C'est notre partenariat avec la Banque de France qui nous a permis d'avoir ces données. A nous de les utiliser. Merci*".

(Applaudissements)

L'ordre du jour est terminé. Il lève la séance à 21h45.

***Le Président,  
François PELISSIER***

***La Secrétaire,  
Nicole GIRARD***